

très diverses où se trouvent nombre d'exploitations agricoles. Toutefois, il n'y a là rien de neuf, la Chambre ayant été informée il y a plusieurs semaines, en fait, qu'un conseil serait créé pour revoir ces conditions spéciales.

LE BLÉ—LA VENTE AU BRÉSIL

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire si l'on a réussi à effectuer la vente de 37 millions de boisseaux de blé au Brésil?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Agriculture ne fait pas de commentaires en pareils cas.

LA PRÉSUMÉE CONTREBANDE DANS LES PRAIRIES—LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ ET LA COMMERCIALISATION

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Agriculture. Étant donné la contrebande de 307 millions de boisseaux de céréales à laquelle on se livrerait dans les Prairies, le ministre envisage-t-il sérieusement l'adoption de la politique du Syndicat national des cultivateurs visant la commercialisation méthodique de toutes les céréales qui sont de la compétence de la Commission canadienne du blé?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je serais curieux de connaître l'origine de la rumeur que 307 millions de boisseaux de céréales font l'objet de contrebande. Si le député pouvait fournir la preuve de cette affirmation, je lui en serais très reconnaissant.

M. Skoberg: Étant donné que ces déclarations semblent appuyées par des articles de journaux vraisemblables...

Des voix: Oh, oh!

M. Skoberg: ...le ministre examinera-t-il la possibilité d'adopter la politique du Syndicat national des cultivateurs si ces affirmations sont véridiques?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La seconde question est une répétition de la première, sauf qu'elle est encore peut-être plus hypothétique.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC ET LES RÉGIMES DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Ma question s'adresse au ministre des [L'hon. M. Olson.]

Finances. On s'entend généralement pour dire que, d'après la formule établie dans le Livre blanc pour les retraits globaux découlant de la participation aux bénéfices à la retraite, les contribuables qui ont fait des économies pour leur retraite devraient payer presque deux fois plus d'impôt. Le ministre est-il maintenant disposé à tranquilliser les 10,000 Canadiens qui font partie de régimes de retraite de ce genre et qui demandent qu'aucun changement ne soit effectué et qu'on ne donne pas suite au Livre blanc proposé?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'expliquerai volontiers au très honorable représentant de quoi il s'agit exactement. C'est une question assez compliquée. Les personnes à la retraite qui faisaient partie d'un régime de participation aux bénéfices tiraient souvent avantage de la situation. Au lieu de transformer leurs prestations en pension impossible, si elles les avaient touchées, elles recevaient un revenu nominal durant trois ans et elles pouvaient ensuite retirer la somme investie sans payer d'impôt. Les propositions du Livre blanc mettront fin à cette façon d'agir. Elles permettront en même temps à ces gens de les transformer en prestations de pension et de les retirer comme tous les autres Canadiens.

Le très hon. M. Diefenbaker: Apparemment le ministre croit qu'il y a autant de délinquants parmi les cotisants à une caisse de retraite que, le croyait à tort un député, parmi ceux qui feraient un commerce illégal des grains dans l'Ouest du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA LOI SUR LA FAILLITE

PRÉSENTATION DU PROJET D'AMENDEMENT

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Étant donné que, depuis 1966, on nous promet de six mois en six mois qu'on va adopter une nouvelle loi sur la faillite, l'honorable ministre peut-il dire quand le bill modificateur sera déposé à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le comité chargé de cette étude m'a informé et a informé aussi le député, j'en suis certain, que le document serait bientôt prêt. C'est ce que j'espère.